



L'enfant doit-il subvenir au besoin de sa mere déchu de ses droit

Par **orana_old**, le **05/08/2007** à **18:34**

la mère d'une amie a été déchu de ses droits maternels sur décision de justice assorti d'une peine d'emprisonnement lorsqu'elle avait environ 14 ans, elle en à maintenant une cinquantaine et sa mère lui réclame une pension alimentaire ainsi que le paiement de son placement en maison médicalisé. mon amie doit-elle payer? et si non que doit-elle faire?